

COMMUNE DE CASTELSARRASIN

(TARN-ET-GARONNE)

Année 2026
2^{ème} séance

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'INSTALLATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2026**

L'An deux mille vingt-six et le vingt-sept du mois de mars (**27.03.2026**) à 18h00, le Conseil Municipal de Castelsarrasin, convoqué le 23 mars 2026, par Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Maire sortant, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Serge LANNES, doyen d'âge.

ORDRE DU JOUR

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints au maire
- Election des adjoints au maire
- Lecture de la Charte de l'élu local

Monsieur BESIERS : Mesdames et messieurs, bonsoir à toutes et tous. Mesdames et messieurs, mes chers collègues élus, cher public présent et aussi les personnes derrière les écrans puisque la séance est filmée. Mesdames et messieurs les représentants de la presse, mesdames et messieurs les chefs de service et les agents de la commune. Je vous souhaite à toutes et tous la bienvenue pour ce conseil municipal d'installation. Avant d'entamer cette séance solennelle, je tiens à préciser que celle-ci est enregistrée et filmée. J'invite, si besoin il en est, les personnes dans le public qui ne voudraient pas apparaître sur la vidéo en direct à se déplacer le cas échéant. À l'issue du second tour de scrutin des élections municipales du dimanche 22 mars dernier, l'assemblée communale a été ainsi constituée avec les 33 conseillers municipaux présents que je déclare installés officiellement dans leur fonction. Et sans plus tarder, je vais inviter monsieur Serge LANNES, doyen d'âge de notre assemblée à prendre la parole afin de présider cette séance d'installation du conseil municipal jusqu'à l'élection du maire.

*Monsieur BESIERS, maire sortant, a regagné sa place parmi les membres de l'Assemblée.
Monsieur LANNES, doyen d'âge, prend la Présidence de la séance.*

Serge LANNES : Bonsoir à toutes et à tous. Étant président de séance, je vais procéder à l'élection du maire. Je vous remercie de bien vouloir garder le silence pendant toute la durée du scrutin afin d'en garantir le bon déroulement. Je vais procéder à l'appel nominal des membres du conseil qui devront répondre distinctement.

APPEL NOMINAL

Monsieur LANNES : APERTO Laura, BELY Fabrice, BENCE Lydie, BESIERS Jean-Philippe, BON Philippe, CARDONA Muriel, DELPECH Christophe, DUFFILS Géraldine, DURRENS Serge, EIDESHEIM David, FERNANDEZ Françoise, FERVAL Jean-Philippe, FOURMENT Julie, FREZABEU Sabine, FURLAN Hélène, LALANE Jean Armand, LANNES Serge, LUCAS Marie, NOUGAREDE Jérémie, PECCOLO Marie-Christine, PUYBONNIEUX Pascal, REMIA Alex, ROUZIE Serge, SIERRA Marie, THEDIE Marie-Laure, COMBALBERT Émily, DE VERGNETTE DE LAMOTTE Marc, HAMELET Marine, JANNIC Cyril, LAPORTE Valentin, MARTIN Axel, MOLINIER Laëtitia, SUERES Julien.

Monsieur LANNES : Je constate que la condition du quorum est remplie à savoir la majorité de membres présents conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous rappelle qu'en vertu des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Je vous informe que le conseil va procéder à l'élection du maire et que trois bulletins blancs et trois enveloppes sont disposés sur la table devant chaque conseiller municipal.

Nous allons procéder à la désignation du secrétaire de séance. Il est proposé au conseil municipal de désigner le plus jeune des conseillers municipaux, à savoir Monsieur Valentin LAPORTE. Est-ce qu'il y a des contres ? Non, Monsieur LAPORTE est désigné Secrétaire de séance.

Monsieur LANNES : Je propose au conseil municipal de désigner la directrice du Secrétariat général, des Affaires juridiques et de l'Urbanisme en tant qu'auxiliaire pour la rédaction du procès-verbal d'élection du maire et des adjoints.

Est-ce qu'il y a des contres ? Non, la Directrice du Secrétariat général, des Affaires juridiques et de l'Urbanisme est désignée en tant qu'auxiliaire du Secrétaire de séance.

Monsieur LANNES : Je propose ensuite de désigner deux conseillers municipaux pour assurer les fonctions d'assesseur et de m'assister. Je m'adresse aux deux groupes d'opposition afin qu'ils proposent un nom chacun. Chaque liste, s'il vous plaît.

Madame COMBALBERT de la liste « Agir pour Castelsarrasin » et Monsieur SUERES de la liste « Castelsarrasin en commun » sont désignés comme assesseurs.

Monsieur LANNES : Je fais appel à la candidature et demande qui est candidat. J'annonce donc le nom des candidats : Monsieur Jean-Philippe BESIERS et Monsieur Cyril JANNIC. Je demande aux deux assesseurs de venir se placer de chaque côté de l'urne.

Madame COMBALBERT et Monsieur SUERES, désignés assesseurs, viennent se placer de chaque côté de l'urne.

Monsieur LANNES : Je vais appeler individuellement chaque conseiller municipal pour procéder au vote qui déposera son enveloppe dans l'urne selon l'ordre de la liste d'appel.

Les membres de l'Assemblée se lèvent et déposent leur enveloppe dans l'urne à l'appel de leur nom.

Comptabilisation des enveloppes par les assesseurs (33) qui procèdent au dépouillement.

Monsieur LANNES : Le dépouillement du scrutin étant achevé, je vais vous donner la lecture du résultat. Nombre de votants 33. Nombre de suffrages exprimés 32.

Monsieur Jean-Philippe BESIERS a 25 voix et Monsieur Cyril JANNIC a 7 voix. Il y a un bulletin blanc.

En conséquence, Monsieur Jean-Philippe BESIERS ayant obtenu la majorité requise est proclamé Maire de la commune de Castelsarrasin.

Je vous déclare monsieur le maire installé dans vos fonctions et vous remet l'écharpe tricolore de maire.

J'ai l'honneur et l'immense joie, en tant que doyen d'âge de l'assemblée, de te remettre l'écharpe tricolore pour débiter ton troisième mandat en tant qu'édile de la ville. Encore bravo et félicitations à toi, et merci.

Monsieur Serge LANNES regagne sa place au sein de l'Assemblée. Changement de présidence, Monsieur le Maire préside la séance jusqu'à son issue à la place habituelle du maire.

Monsieur BESIERS : Merci Serge LANNES. Avant de poursuivre, je vais vous dire quelques mots. Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, dimanche dernier, les électeurs de notre commune nous ont renouvelé leur confiance pour les six années à venir. Qu'ils en soient une nouvelle fois chaleureusement remerciés.

La campagne électorale qui s'est achevée a permis à chacun d'exprimer sa vision de Castelsarrasin. La nôtre est restée fidèle à nos engagements pris depuis 2014.

Cela n'empêche pas de retenir des enseignements et d'apporter des améliorations sur le quotidien de nos administrés.

Nous avons toujours œuvré avec la recherche permanente de la qualité du cadre de vie et de l'amélioration du pouvoir d'achat de nos concitoyens en prenant nos responsabilités et en étant à leur écoute. Et sur des sujets qui comptent désormais plus que jamais aux collectivités comme la sécurité, la santé ou l'attractivité sur lesquels, disons-le, l'État s'en trouve parfois malheureusement défaillant, nous ne les avons jamais mis de côté. Bien au contraire, il faudra aller plus loin certes, mais l'action municipale ne se résume pas à ces seules thématiques puisque le logement ou la dynamisation de nos centres villes sont et seront encore des enjeux. Ils s'imposent à nous et nous devons agir collectivement pour nos concitoyens.

Merci à toi Serge LANNES pour ta fidélité, le privilège de l'âge t'est revenu pour me passer le ballon de transformation de l'essai réussi dimanche dernier.

Toi le grand rugbyman qui fit les heures de gloire du rugby castelsarrasinois, tu sais mieux que quiconque la valeur de ce témoignage. Tu as toute ma gratitude et mon amitié.

En me portant à nouveau à la tête de la municipalité pour ce nouveau mandat, je mesure encore pleinement l'honneur qui m'est fait.

Vous me confiez une fonction importante et passionnante dont je connais la valeur et l'engagement, mais aussi les exigences qui en font à la fois la richesse et la complexité.

Elle ne pourra être menée à bien que si nous ne perdons pas de vue l'essentiel, la recherche permanente de l'intérêt général.

Nous devons servir humblement notre commune, lui permettre de se développer et faire en sorte que chacun vive en harmonie avec l'autre. Le dialogue et la concertation doivent pour cela être les outils de cette évolution.

L'équipe qui m'entoure présente les atouts et l'expérience pour œuvrer avec détermination et efficacité pour ce nouveau mandat, pour l'ensemble des castelsarrasinois, pour chaque castelsarrasinois. Loin des appareils politiques, elle s'est forgée un véritable esprit démocratique au service de nos administrés. Je veux dire à cette équipe que nous écrivons à nouveau une nouvelle page de la vie castelsarrasinoise.

Nous nous efforcerons de conduire les débats avec le souci d'entendre les uns et les autres, sans ignorer les élus minoritaires qui doivent pouvoir user de leur droit d'expression.

Je souhaite remercier tous les élus qui ont siégé ces six dernières années dans cette assemblée et plus largement toutes celles et ceux qui m'ont accompagné depuis toutes ces années. Par leur investissement et leur action, ils ont contribué à l'évolution de notre commune pour la placer sur le podium des villes qui investissent et qui vont de l'avant.

J'ai une pensée reconnaissante et émue pour toutes les personnes qui ont été un précieux soutien durant nos campagnes électorales et l'exercice de mes mandats avec une mention particulière pour mon épouse et ma famille.

Je veux également rendre hommage et remercier tous les agents de la commune qui accompagnent nos projets. L'expertise, la compétence, l'expérience et l'engagement restent des marqueurs de leur mission.

Nous sommes, ici autour de la table, 33 élus au conseil municipal. Il y a près de 300 agents en activité que ce soit sur la Commune ou sur le Centre Communal d'Action Sociale, mais surtout il y a près de 15 000 castelsarrasinois que nous devons servir avec loyauté, honnêteté et respect.

Et je n'oublie pas l'échelon intercommunal pour lequel Castelsarrasin est un maillon indispensable du développement de notre territoire.

Nous avons toute notre part. Nous l'avons prouvé et le prouverons encore.

Je formule un vrai message d'espoir et de mobilisation pour porter de basses et nouvelles ambitions pour notre commune. Nous ne partons pas d'une feuille blanche mais d'un projet réel, humain, engagé, d'un projet rassembleur pour Castelsarrasin tout simplement. Je vous remercie.

S'il y a des prises de parole, je laisse volontiers le micro aux personnes qui veulent prendre la parole dans l'assemblée.

Monsieur JANNIC : Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs du public, j'ai un message assez court. Je tenais donc à féliciter et à remercier Monsieur Jean-Philippe BESIERS pour son élection.

Je tiens également aussi à remercier les personnes qui ont voté et qui ont cru en nous sur Castelsarrasin.

J'ai un message également d'espoir en espérant que nos équipes, que ça soit de la majorité et de l'opposition, nous pourrons travailler ensemble dans des projets constructifs tous ensemble. Voilà donc encore merci à tout le monde et bravo à vous, Monsieur Jean-Philippe BESIERS.

Monsieur SUERES : Monsieur le Maire, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs, l'installation d'un nouveau conseil municipal est un moment démocratique majeur pour notre commune. Je tiens en préambule à remercier sincèrement les 919 électrices et électeurs qui dès le premier tour ont fait confiance à la liste « Castelsarrasin en commun ». Par ce vote, la gauche républicaine et citoyenne fait son retour au sein de cette assemblée et j'en serai la voix. Je siégerai ici avec une détermination claire : porter l'intérêt des jeunes, des quartiers populaires et du monde du travail. Mon action sera guidée par une ambition simple, protéger les castelsarrasinois dans leur quotidien.

Je veillerai à ce que nous agissions pour garantir à chaque famille l'égalité des chances dès l'école, pour assurer à chacun un accès digne aux soins et pour apaiser nos quartiers par une présence humaine renforcée.

Je crois au dialogue de proximité pour garantir la tranquillité de tous. Mon attachement à la démocratie est profond. C'est pourquoi je proposerai d'associer les habitants aux décisions via des conseils citoyens de quartiers et des budgets participatifs.

Dans cette même veine, je respecte entièrement le choix des urnes. Les électeurs ont donné une majorité à la liste de Jean-Philippe BESIERS ; en cohérence avec ce respect des institutions, je n'ai pas voté contre son élection en tant que maire lors de cette séance d'installation.

Cependant, nous ne pouvons pas ignorer les équilibres de ce scrutin. Si votre majorité est établie, près de 40 % de nos concitoyens ont fait le choix de l'extrême droite. Ce résultat est le signe d'une fracture profonde et je me réjouis que ce conseil ne soit pas seulement partagé entre la droite et l'extrême droite. Ma présence ici servira à faire entendre une autre voix. La majorité municipale doit accepter de donner toute sa place à la gauche républicaine. C'est en me permettant de porter des propositions de justice sociale que nous pourrons peut-être ensemble résorber certaines des fractures qui font aujourd'hui le lit de ce vote pour l'extrême droite.

Cette campagne, et je tenais à le souligner, a été marquée par de nombreux incidents, notamment sur les réseaux sociaux à caractère racistes qui m'ont profondément alarmé. Je refuse la théorie des deux France condamnées à s'affronter et je m'engagerai inlassablement à les réconcilier, à promouvoir le vivre ensemble et la laïcité.

Pour tous les castelsarrasinoises et castelsarrasinois, je veux dire que mon travail commence aujourd'hui, que je serai une opposition claire mais constructive. Je serai un élu de terrain à votre écoute, soutenu par une équipe qui se structure déjà à nos côtés. Ensemble, au sein d'un mouvement plus large, notamment régional, nous incarnerons cette gauche du réel ancrée dans le quotidien et résolu à améliorer le quotidien des castelsarrasinois et des castelsarrasinoises.

Pour finir, je vous félicite Monsieur le Maire pour votre élection et je vous remercie à toutes et tous.

Monsieur BESIERS : Mesdames et messieurs, nous allons poursuivre le déroulé de ce conseil municipal avec une délibération qui vous a été fournie, c'est la détermination du nombre d'adjoints au maire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer le nombre d'adjoints au maire.

Considérant par ailleurs que ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Vu l'effectif légal du conseil municipal qui est de 33 membres ;

Considérant que dès lors que le nombre d'adjoints maximum autorisés est de 9, je propose de retenir cet effectif, soit neuf adjoints.

Le dispositif de la délibération qui est proposé au conseil municipal, c'est de fixer à neuf le nombre d'adjoints au maire. Pour ce vote, qui est contre ? Qui s'abstient ? C'est donc l'unanimité, je vous en remercie.

Adoptée à l'unanimité des votants

Monsieur BESIERS : Je rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que l'élection des adjoints au maire s'effectue au scrutin de liste secret à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel et que chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

Je fais appel à candidature pour des listes d'adjoints. Monsieur REMIA présente une liste. C'est bon pour tout le monde ?

Donc, je vous demande de m'annoncer la liste des adjoints, s'il vous plaît.

Monsieur REMIA : Premier adjoint au maire, Monsieur Alex REMIA. Deuxième adjoint au maire, Madame Marie-Christine PECCOLO. Troisième adjoint au maire, Monsieur Jean-Philippe FERVAL. Quatrième adjoint au maire, Madame Lydie BENCE. Cinquième adjoint au maire, Monsieur David EIDESHEIM. Sixième adjoint au maire, Madame Muriel CARDONA. Septième adjoint au maire, Monsieur Serge ROUZIE. Huitième adjoint au maire, Madame Marie-Laure THEDIE. Neuvième adjoint au maire, Monsieur Serge DURRENS.

Monsieur BESIERS : Voici donc la liste telle qu'elle est formulée et donc nous allons pouvoir procéder au vote de cette liste. On va vous amener les bulletins pour cette liste et vous distribuer les enveloppes.

Le matériel de vote est distribué par les agents communaux à chaque élu de l'Assemblée.

Monsieur BESIERS : On reprend les mêmes assesseurs que tout à l'heure, donc Madame COMBALBERT et Monsieur SUERES.

Monsieur BESIERS : Je vais procéder à l'appel des conseillers pour le vote de la liste des adjoints.

Les membres de l'Assemblée se lèvent et déposent leur enveloppe dans l'urne à l'appel de leur nom.

Monsieur BESIERS : Vous pouvez procéder à l'ouverture de l'urne et au comptage des bulletins.

Les assesseurs recomptent les enveloppes se trouvant dans l'urne.

Monsieur BESIERS : Il y a donc 33 enveloppes. Nous pouvons commencer le dépouillement.

Les assesseurs sortent les bulletins des enveloppes et annoncent le résultat à haute voix.

Monsieur BESIERS : Merci aux assesseurs. Je proclame les résultats de ce vote de cette élection. La liste d'Alex REMIA « Pour Castel, tout simplement » a obtenu 26 voix et il y a eu sept blancs. La liste Alex REMIA est donc élue.

Je vais rappeler les noms des adjoints. En premier adjoint nous avons Alex REMIA. Deuxième adjoint nous avons Marie-Christine PECCOLO. Troisième adjoint nous avons Jean-Philippe FERVAL. Quatrième adjoint nous avons Lydie BENCE. Cinquième adjoint nous avons David EIDESHEIM. Sixième adjoint nous avons Muriel CARDONA. Ensuite Septième adjoint Serge ROUZIE. Huitième adjoint Marie-Laure THEDIE, et neuvième adjoint Serge DURRENS.

Félicitations à eux et on peut les applaudir. Je vais donc procéder à la remise des écharpes pour les adjoints.

Remise de l'écharpe tricolore à chaque adjoint par Monsieur le Maire.

Monsieur BESIERS : Le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints devra être signé par le doyen d'âge et par vous madame et monsieur les assesseurs. Ainsi que par le secrétaire de séance, Monsieur LAPORTE.

Je précise également que tous les conseillers municipaux présents doivent également rester afin de signer l'annexe du procès-verbal.

Je vais vous lire la charte de l'élu qui vous a été également remise dans votre dossier.

Lecture de la charte de l'élu local par Monsieur le Maire.

Voilà Mesdames et Messieurs, nous arrivons donc au terme de cette séance d'installation du conseil municipal.

Nous nous réunirons à nouveau le jeudi 9 avril à 18h30, si vous voulez bien le noter. La séance sera publique comme d'habitude.

Je remercie bien sûr toutes les personnes en présentiel ici, la presse mais également ceux qui sont derrière l'écran d'avoir participé à cette installation du conseil.

Je renouvelle mes vœux de bon fonctionnement de tout ce conseil municipal pour les années à venir.

Le service informatique, Monsieur PEREIRA, va distribuer des tablettes tactiles numériques à tous les élus. Si vous souhaitez personnaliser la configuration de vos tablettes, ce service est à votre disposition ici en mairie.

Il y aura une prise de photo de groupe qui se fera dans l'escalier ici en bas pour qu'on ait l'ensemble du conseil municipal, comme à l'accoutumée, ou devant la mairie. Madame GAILLARD, qui est ici présente, avec Madame PANNEBIAU sauront vous aiguiller pour tout cela.

Je rappelle que la feuille de proclamation sera affichée dans les 24 heures, à la porte de la mairie.

Mesdames et Messieurs, merci pour la solennité de cette séance d'installation. Merci encore une fois au public. Je vous propose de prendre un rafraîchissement dans la salle des pas perdus. Le public est également convié aussi s'il le souhaite. Merci encore une fois à la presse. Félicitations à tous les élus. Merci.

LEVEE DE LA SEANCE A 19H15

NOM ET PRENOM		FONCTION	PRESENCE / ABSENCE / PROCURATION
APERTO	Laura	CM	PRESENTE
BELY	Fabrice	CM	PRESENT
BENCE	Lydie	CM	PRESENTE
BESIERS	Jean-Philippe	CM	PRESENT
BON	Philippe	CM	PRESENT)
CARDONA	Muriel	CM	PRESENTE
DELPECH	Christophe	CM	PRESENT
DUFFILS	Géraldine	CM	PRESENTE
DURRENS	Serge	CM	PRESENT
EIDESHEIM	David	CM	PRESENT
FERNANDEZ	Françoise	CM	PRESENTE
FERVAL	Jean-Philippe	CM	PRESENT
FOURMENT	Julie	CM	PRESENTE
FREZABEU	Sabine	CM	PRESENTE
FURLAN	Hélène	CM	PRESENTE
LALANE	Jean-Armand	CM	PRESENT
LANNES	Serge	CM	PRESENT
LUCAS	Marie	CM	PRESENTE
NOUGAREDE	Jérémi	CM	PRESENT
PECCOLO	Marie-Christine	CM	PRESENTE
PUYBONNIEUX	Pascal	CM	PRESENT
REMA	Alex	CM	PRESENT
ROUZIE	Serge	CM	PRESENT
SIERRA	Marie	CM	PRESENTE
THEDIE	Marie-Laure	CM	PRESENTE
COMBALBERT	Emily	CM	PRESENTE
DE VERGNETTE DE LAMOTTE	Marc	CM	PRESENT
HAMELET	Marine	CM	PRESENTE
JANNIC	Cyril	CM	PRESENT
LAPORTE	Valentin	CM	PRESENT
MARTIN	Axel	CM	PRESENT
MOLINIER	Laëtitia	CM	PRESENTE
SUERES	Julien	CM	PRESENT

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Valentin LAPORTE
Conseiller Municipal

LE MAIRE

Jean-Philippe BESIERS